

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 150/8e L de la Commission Permanente de la Chambre des Députés, portant modification du budget du Service Local pour l'exercice 1975. (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-2169/SG/CD du 21-11-75)

n° 150/8e L de la

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
6 novembre 1975

Numéro JO  
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro  
10 décembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Le budget des recettes extraordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : 60-20 U Produit de la réalisation de biens immobiliers et des valeurs mobilières... 30 000 000

#### Art. 2

— Le budget des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : 51-10 10 Travaux d'Infrastructure Travaux d'urbanisme financés sur fonds propres 6/1 Extension du lotissement Marabout, Héyon 30 000 000

**Le Président de la Commission Permanente: AHMED HASSAN LIBAN. Le Secrétaire de la Commission Permanente: RUSCONI DANIEL.**